

Conseil de Quartier de Belleville

Compte-rendu de la réunion du 1er décembre 2015

Liste des présents

Judith Ann ROBERTSON (CQ)	Simone PECONDON-LACROIX (CQ)
Isabelle L'HOIR	Chantal MONOT
Agnès BELLART	Monique LE GOFF
Monique MATHEY (CQ)	Stéphanie GHESQUIERE (CQ)
Jacques L'HOIR	Mathieu FERIN (Jeunesse Feu-Vert Pyrénées)
Jean-Louis BONNEVIE	Grégoire VIALARET (CQ)
Mariano LOPEZ FLOREAL	Setni BARO (CQ)
Jean-Yves COLLET (CQ)	Nicolas MAGAT
Jacques BUISSON (CQ)	

Excusé(e)s

Annie DERYCKX (CQ)	Véronique BRINDEAU
Camille COMBEAUD	Christian BEN TOLILA

La réunion du Conseil de Quartier Belleville s'est tenue dans le local du centre social Archipédia le mardi 1er décembre de 19h à 22h15.

Rappel de l'ordre du jour

- Projets 2015 du conseil de quartier.
 - Présentation des projets.
 - Discussion et vote sur les projets.
- Projets 2016 du conseil de quartier

Présentation générale du Contrat Parisien de Prévention et de Sécurité (CPPS)

La présentation du CPPS par M. Aïnaoui chargé de mission Prévention/Sécurité au cabinet de la maire a été ajoutée en dernière minute sur demande du pôle de démocratie locale.

Les signataires de ce contrat sont la Maire de Paris, la le Préfet de Police, le Procureur de Paris, le Recteur de l'Académie de Paris et le Préfet de région Ile de France.

Ce Contrat parisien se décline en 20 Contrats d'arrondissement.

Il est prévu une réunion annuelle du Conseil Parisien de Prévention et de Sécurité, composé de représentants des services de l'Etat, de la Ville de Paris (élus, établissements publics), des associations, institutions et professionnels intervenant dans le champ de la prévention de la délinquance à Paris.

Au second semestre 2017 ou au premier semestre 2018, le CPPS pourra être renégocié et mis à jour afin de prendre en compte les évolutions du contexte (orientations de la nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance notamment).

Le plan d'action du CPPS 2015-2020 se décline dans 3 axes :

Axe 1 : prévenir la délinquance des jeunes.

Axe 2 : protéger les personnes vulnérables, lutter contre les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et renforcer l'aide aux victimes.

Axe 3 : améliorer la tranquillité publique.

Chaque axe fait l'objet d'un groupe de travail (l'axe 3 fera l'objet d'un 2^{ème}). Une présentation du du CPSA 20 sera faite aux conseils de quartier au cours du premier trimestre 2016.

Une boîte mail est mise à disposition des habitants pour solliciter leur participation : cpsa75020@gmail.com

Le document de présentation de la démarche de refonte, remis aux participants de la réunion, devrait être transmis par voie électronique par monsieur Aïnaoui.

Monsieur Aïnaoui a répondu aux questions du conseil de quartier.

Projets 2015 du Conseil de Quartier

Présentation des projets

1 projet est présenté par la commission « culture » et 1 par la commission « cadre de vie ».

- **Projet d'achat de 3 pots** identiques à ceux déjà en place, pour l'Association « Culture Rapide » qui gère le jardin partagé de la Place Fréhel. **Budget investissement demandé : 1345€**
- **Projet Illumination du Bd de Belleville.**

A l'initiative du CQ et de l'Association des Commerçants Solidaires de Belleville, avec le soutien de la Mairie en la personne de Weiming Martin Shi adjoint au commerce à la mairie du 20e, le projet consiste à illuminer quelques arbres du boulevard du côté 20eme.

Monsieur Ducloux, chargé du commerce à la Mairie du 11eme n'a pas donné suite à la sollicitation de rendez-vous du président de l'association.

Le budget prévoit l'achat de guirlandes et du matériel électrique correspondant ainsi que l'installation de ces guirlandes.

Le fournisseur d'illuminations du Hameau de Belleville et de la rue de la Belleville, la société Illum'Villes, a établi les devis.

Coût par arbre : 1000€ (500€ pour les illuminations, 500€ pour l'installation).

Le CQ propose : **12 970€ du budget investissement** pour illuminer 18 arbres
3 000€ du budget fonctionnement pour l'installation sur 5 arbres.

Les fonds recueillis auprès des commerçants serviront à l'installation des illuminations sur les 13 autres arbres et à couvrir les frais de fonctionnement (électricité).

Un sticker comportant les trois logos (commerçants, CQ, Mairie) sera apposé sur les devantures des commerces qui participeront à l'opération.

L'installation serait réalisée aux alentours du 12 décembre.

A ce jour, un peu moins de 10 commerçants ont assuré de leur participation, même si elle reste modeste.

Mariano Lopez, de l'association l'HeD, se propose de contacter l'Association du Hameau de Belleville pour un prêt éventuel de matériel d'illumination (nous savons que cette année il ne sera pas utilisé par celle-ci).

Le budget

Le budget d'investissement a déjà été utilisé pour la table d'orientation du Belvédère, 1530€ et pour la fresque de la villa Faucheur 1000€. Ces deux projets ne pouvant être réalisés d'ici la fin décembre, les sommes sont reversées au budget investissement.

« Faites de la lumière », événement organisé par l'association éponyme et prévu le 20 décembre, avait été soutenu par la commission culture et un budget de 1900€ devait être soumis au vote du Conseil.

Mais cet événement est reporté au 20 mars. Nicolas Magat, organisateur, explique que l'essentiel de l'événement se déroule dans l'espace public, le prolongement de l'état d'urgence implique que la préfecture peut le faire interdire au dernier moment ou imposer des mesures de sécurité drastiques, impossible à gérer pour l'association.

Donc avant cette réunion la totalité du budget d'investissement est disponible, soit 15000€.

Le budget de fonctionnement est disponible à hauteur de 4900€ (environ).

Précisions PDL : Finalement le changement de la table d'orientation du Belvédère de Belleville a finalement eu lieu le lundi 20 décembre, le cout a été imputé sur le budget d'investissement 2015 du conseil de quartier.

Voici le montant des dépenses : 9061.79 euros en budget de fonctionnement et 1530 euros en budget d'investissement

Précisions sur les modalités de vote.

La procédure de vote a été précisée et les membres du conseil de quartier se sont exprimés sur l'ouverture du vote à l'ensemble des présents. Il a été décidé que 2 votes seront pris en compte :

- 1 vote décisionnel par les membres du CQ
- 1 vote consultatif par les présents autres que les conseillers de quartier.

Les décisions seront prises à la majorité des présents.

Vote pour les projets

	Budget total	Votants			Consultatif			Consultatif		
		Présents	NSPV (1)	Votants	Contre	Abst.	Pour	Contre	Abst.	Pour
Pots pour le jardin Fréhel	1500€ en investissement	16	2	14	0	0	6	0	1	7
Illuminations bd de Belleville	15970€ (12970€ d'investissement et 3000€ en fonctionnement)	15	1	14	0	0	7	0	1	7

(1) Ne souhaite pas se prononcer pour ce vote.

Les deux projets sont adoptés à la majorité des présents.

Précisions PDL :

L'achat des pots place Fréhel n'ont pas été validés par la mairie car la direction des Affaires Culturelles envisagent une restauration des œuvres de la place tel que voté par les Parisiens dans le cadre du budget participatif 2014. Aussi, il convient d'attendre le calendrier des travaux avant toute intervention.

Le projet illuminations n'a pas pu aboutir, les délais étant trop court. Comme déjà annoncé le PDL peut accompagner le conseil de quartier dès ce début d'année pour envisager comme monter ce projet pour l'hiver prochain.

Projets 2016 du Conseil de quartier

Le conseil de quartier souhaite mettre en valeur l'artisanat de Belleville, patrimoine du quartier et de l'est-parisien en organisant « **La journée de l'Artisanat** » et en associant la proposition du label symbolique "Fait à Belleville". Il s'agit de l'artisanat local de fabrication. Les métiers de bouche ne seront pas associés au projet.

Outre le pôle de démocratie locale, Martin Shi conseiller au commerce et à l'artisanat et Hamidou Samaké conseiller à l'économie et à l'emploi, seront les interlocuteurs à la mairie du 20ème pour présenter le projet et obtenir un soutien (mise en contact avec des partenaires).

Date envisagée pour l'évènement : 1ère quinzaine d'octobre.

Dès janvier il faut prévoir la mise en place d'un Comité de Pilotage.

Il reste à trouver le lieu, identifier les partenaires du projet, et prévoir le budget.

Une question reste ouverte : faut-il concentrer tous les efforts sur le projet artisanat sachant qu'il est nécessaire de prévoir 4000€ pour le journal et peut-être de soutenir d'autres initiatives. Le soutien à la fabrication d'une œuvre d'art pour l'espace public, déjà été évoqué précédemment, serait affecté au budget d'investissement.

Vœu du conseil de quartier présenté au conseil d'arrondissement

Lors du conseil d'arrondissement du 30 novembre, le vœu du conseil de quartier sur la préservation de l'artisanat et des commerces de proximité a été présenté par Florence de Massol. L'élue a salué le travail du conseil de quartier sur ce sujet. Le vœu a été adopté à l'unanimité.

Point divers

- L'Association des Côteaux de Belleville demande une concertation pour le réaménagement de la parcelle Kemmler. L'option présentée lors de la plénière du conseil de quartier ne prend pas en compte la demande de jeux pour les enfants et de mur d'escalade, issue de la concertation avec les habitants. Le CQ soutien à l'unanimité la démarche de l'association (14 présents, 14 voix pour).
- La commission Cadre de Vie demande que soit organisée une concertation pour l'aménagement de La Miroiterie, 88 rue de Ménilmontant. Un courrier a été transmis à la Maire du 20^e, la 1^{ère} adjointe et l'adjointe à l'urbanisme. Le CQ soutien la démarche de la commission (par 9 voix pour et 7 abstentions).

A ville de Paris a lancé un appel à idée pour les pavillons et les lieux « d'exception » parisiens. Dans notre arrondissement 3 lieux sont concernés : le Pavillon Carré de Baudoin, la Maison de l'Air et le Pavillon de l'Ermitage ([Règlement de l'appel à idée](#)). L'appel à idée est destiné aux professionnels et acteurs de différents secteurs économiques afin de faire émerger des propositions d'utilisation des sites. La date limite pour l'envoi des contributions est le 10 décembre.